



ENSAE – Sénégal

ECOLE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE L'ANALYSE ECONOMIQUE

LE STAGE ITS2

✓ Vue d'ensemble sur les stages programmés à l'ENSAE-Sénégal

L'Ecole Nationale de la Statistique et de l'Analyse Economique (ENSAE-Sénégal) est une école d'enseignement supérieur rattachée à l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD). Elle forme, depuis la rentrée d'octobre 2008, des cadres de conception, d'application et d'exécution respectivement dans les trois filières de formation initiale suivantes : Ingénieurs Statisticiens Economistes (ISE), Ingénieurs des Travaux Statistiques (ITS) et Techniciens Supérieurs de la Statistique (TSS).

Au cours de leur formation, et selon leur filière, les élèves statisticiens de l'ENSAE-Sénégal réalisent des stages d'immersion (ITS2), des stages professionnels (ISE2) ou des stages de fin d'étude (ITS4 et TSS2). Les stages occupent une place importante dans la formation dispensée à l'ENSAE-Sénégal.

C'est ainsi que pour chacune des filières de formation citées ci-dessus, l'obtention d'un diplôme de l'ENSAE-Sénégal est subordonnée à la réalisation et à la validation de chacun des stages qui y sont prévus.

Placés dans les entreprises, les administrations, les centres de recherche..., le stagiaire met en application les connaissances acquises au cours de sa scolarité.

Pendant toute la durée du stage, le stagiaire demeure élève de l'école.

Un rapport de stage est rédigé à la fin de chaque stage et fait l'objet d'une soutenance devant un jury.

✓ L'Objectif du stage de deuxième année en ITS

Le stage de deuxième année de la filière des Ingénieurs des Travaux Statistiques a pour principal objectif de donner aux élèves l'occasion de découvrir le milieu professionnel et d'utiliser concrètement les connaissances théoriques acquises au terme des deux premières années de la formation à l'ENSAE-Sénégal.

✓ Organisation et déroulement du stage ITS2

Les stages s'effectuent dans une structure du SSN du pays d'origine de l'élève (INS, Service Statistique d'une administration publique, etc.). Ils ont une durée de 3 mois, et se déroulent à la fin du second semestre de la deuxième année.

Le thème du stage porte sur la statistique appliquée à partir de données existantes ou en cours de collecte. Il doit permettre à l'élève d'utiliser les outils descriptifs de statistique acquis durant les deux premières années de la formation à l'ENSAE-Sénégal.

Les stagiaires doivent travailler sous l'encadrement d'un maître de stage, désigné par la structure d'accueil. Ce dernier est chargé d'assurer le suivi technique et d'optimiser les conditions de réalisation du stage. En particulier, les maîtres de stage guident les stagiaires concernant le programme de travail détaillé, le calendrier des tâches à réaliser et les résultats attendus.

Les stagiaires sont tenus de respecter le règlement de l'organisme d'accueil et de se conformer à ces procédures et fonctionnement.

Les stagiaires veilleront à s'intégrer à l'environnement local. Les responsables de l'institution d'accueil les y aideront en les présentant aux personnes avec lesquelles ils seront le plus en rapport et en leur faisant découvrir l'organisation de leur service.

Les stages ne sont pas rémunérés mais le stagiaire peut bénéficier d'une indemnité de stage versée par l'institution d'accueil.

✓ **Rapport de stage et soutenance**

A l'issue du stage, les stagiaires rédigent un rapport de stage. Ce rapport doit respecter les normes scientifiques en matière de rédaction et de présentation. Le rapport doit présenter l'institution d'accueil, décrire les données et les tâches réalisées durant le stage. L'accent doit être mis sur l'analyse et la présentation du contexte de l'étude. L'élève doit présenter, s'il y a lieu, les principaux résultats de son travail, et expliquer les problèmes ou difficultés qu'il a pu rencontrer durant son stage.

Le rapport doit comprendre dans l'ordre les éléments suivants : le sommaire, l'introduction, le développement (plusieurs chapitres présentant l'institution d'accueil, la présentation et le traitement des données, l'analyse des résultats, etc.), la conclusion, les références bibliographiques et les annexes. Le nombre de pages du corps du rapport doit comporter au minimum 20 pages et au maximum 50 pages. Les caractères utilisés sont de type « times new roman » (ou équivalent) et de taille 12 avec un interligne simple.

Trois exemplaires du rapport de stage doivent être déposés auprès du responsable de filière au plus tard 2 semaines avant la soutenance.

Le jury de soutenance est composé de deux ou trois enseignants de l'ENSAE-Sénégal. L'un d'entre eux, le président du jury, est responsable de la soutenance et doit collecter les notes. Le maître de stage, s'il est disponible, est également convié. La soutenance consiste en une présentation orale de 15 minutes, suivie par les questions des membres du jury. Le maître de stage peut intervenir pour préciser l'appréciation de l'institution d'accueil sur le travail réalisé par l'étudiant, ainsi que sur son comportement. Enfin, le jury délibère pour attribuer une note. La note de 12/20 est nécessaire pour valider la partie pratique du stage. Une note inférieure à 12/20 entraîne le déroulement d'un nouveau stage.